

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.11.2023

Révision: 14.11.2023

Numéro de version 65 (remplace la version 64)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
 - **Nom du produit** Jowacoll 103.10
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **Utilisation/application de la substance / de la préparation**
 - Colle dispersion
 - Additif
 - Colle
- **Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
 Jowat Swiss AG
 Schiltwaldstrasse 33
 6033 Buchrain (LU)
 Tel.: +41 41 4451111
 E-Mail: info@jowat.ch
 - **Producteur/fournisseur :**
 - Jowat SE
 - Ernst-Hilker-Str. 10 - 14; D - 32758 Detmold
 - Tel. +49 (0)5231 749 0
 - e-mail: info@jowat.de
 - www.jowat.de
 - **Service établissant la fiche technique:**
 - Management environnemental
 - Tel. +49 5231 749 -218 / -211 / -270
 - e-mail: umweltmanagement@jowat.de
 - **Service chargé des renseignements:**
 - Jowat Swiss AG
 - Schiltwaldstrasse 33
 - 6033 Buchrain (LU)
 - Tel.: +41 41 4451111
 - E-Mail: info@jowat.ch
- **Numéro d'appel d'urgence**
 Tox-Zentrum CH - 8032 Zürich
 24h-Numéro d'appel d'urgence: 145
 D'étranger: 0041 44 251 51 51
 Email: info@toxi.ch
 Pas urgent: 044 251 66 66
 Fax: 044 252 88 33

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **Classification de la substance ou de la préparation**
 Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Éléments d'étiquetage**
 - **Éléments d'étiquetage SGH** néant
 - **Pictogrammes de danger** néant
 - **Mention d'avertissement** néant
 - **Mentions de danger** néant
- **Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.11.2023

Révision: 14.11.2023

Numéro de version 65 (remplace la version 64)

Nom du produit Jowacoll 103.10

(suite de la page 1)

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **Préparations**

- **Description :**

- émulsion de polymères à base d'eau
 - acétate de polyvinyle

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 124-17-4	acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle	1-<2,5%
EINECS: 204-685-9		
numéro d'enregistrement: 01-2119475110-51		

- **SVHC** Non applicable.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **Description des mesures de premiers secours**

- **Indications générales :**

- Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 - Aucune mesure particulière n'est requise.

- **après contact avec la peau :**

- Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- **après contact avec les yeux :** Laver avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

- **après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Manifestations allergiques

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

- CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les feux importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

- Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

- Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité :**

- Aucune mesure particulière n'est requise.

- Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Non nécessaire.

- **Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

- Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution)

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

- Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

- **Référence à d'autres rubriques**

- Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

- Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.11.2023

Révision: 14.11.2023

Numéro de version 65 (remplace la version 64)

Nom du produit Jowacoll 103.10

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conserver au frais et au sec en contenants bien fermés
Eviter le dégagement d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants représentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

124-17-4 acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 128 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 85 mg/m ³ , 10 ppm SSc;
--------------	---

- **Informations relatives à la réglementation**
VME (Suisse): Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
 - **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - **Protection respiratoire :**
A titre provisoire, filtre :
Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante (EN 149).
Filtre A/P2
Filtre P2.
Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
 - **Protection des mains :** Non nécessaire.
 - **Matériau des gants**
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,3$ mm
Gants en matière plastique
 - **Temps de pénétration du matériau des gants** Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \leq 6$
 - **Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Gants en matière plastique
 - **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Gants en matière plastique
 - **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:**
Gants en cuir

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.11.2023

Révision: 14.11.2023

Numéro de version 65 (remplace la version 64)

Nom du produit Jowacoll 103.10

(suite de la page 3)

Gants en tissu épais

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique	liquide
· Couleur :	blanc
· Odeur :	caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion :	~0 °C
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	Non déterminé.
· supérieure :	Non déterminé.
· Point d'éclair :	non applicable
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· pH à 20 °C	2,8
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· dynamique à 20 °C:	11.000 mPas
· Solubilité	
· l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,08 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· Autres informations

· COV - Composé organique volatil	
· UNION EUROPÉENNE	0,33 %
· Suisse	0,28 %
· États-Unis d'Amérique	3,3 g/l / 0,03 lb/gal
· Aspect:	
· Forme :	liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	0,3 %
· Teneur en substances solides :	51,0 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.11.2023

Révision: 14.11.2023

Numéro de version 65 (remplace la version 64)

Nom du produit Jowacoll 103.10

(suite de la page 4)

· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas de mise en oeuvre correcte.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
monoxyde de carbone
Acide acétique

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

124-17-4 acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle

Oral	LD50 oral	12.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50 dermal	5.400 mg/kg (rabbit)

- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.11.2023

Révision: 14.11.2023

Numéro de version 65 (remplace la version 64)

Nom du produit Jowacoll 103.10

(suite de la page 5)

· Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique :

124-17-4 acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle

LC50 / 96 h	77 mg/l (pimephales promelas)
LC50 / 48 h	102 mg/l (leuciscus idus)
EC50 / 48 h (statique)	665 mg/l (daphnia magna)
EC50 / 24 h	352,6 mg/l (daphnia magna)
EC50 / 72 h	520 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable.· **vPvB**: Non applicable.

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· Autres effets néfastes

· Comportement dans des installations d'épuration :

124-17-4 acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle

EC20 / 0,5 h	>1.000 mg/l (boue activée)
--------------	----------------------------

· Autres indications écologiques :

· Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

08 04 10	Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
15 01 02	Emballages en matières plastiques

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation :

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit. L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

Les conteneurs et emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages contenant des résidus d'adhésifs durcis peuvent être recyclés.

Les emballages contenant des résidus d'adhésifs durcis peuvent être traités comme des déchets ménagers.

· **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.11.2023

Révision: 14.11.2023

Numéro de version 65 (remplace la version 64)

Nom du produit Jowacoll 103.10

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement · Polluant marin :	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

* RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.
822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.
- **Directive 2004/42/CE**
 - **Ordonnance sur la protection de l'air**
La concentration des émissions d'une des substances (structuré par catégories) ne doit pas dépasser les limites spécifiées dans l'Ordonnance sur la protection de l'air.

Aucun des composants n'est compris.

- **Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques**
Les restrictions et les interdictions auxquelles est soumise l'utilisation de substances, de préparations et d'objets déterminés, ainsi que les dérogations qui s'y rapportent, sont réglementées dans les annexes:

Aucun des composants n'est compris.

- **VOC (CE)** 0,33 %
- **VOCV (CH)** 0,28 %

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les précautions standards de l'industrie concernant protection de la santé et de la sécurité pendant l'utilisation sont à observer. Il faut examiner les recommandations sous l'aspect de l'utilisation du produit; elles sont à suivre en cas de nécessité.

Clause de non-responsabilité:

Pour ce produit, il n'est pas légalement requis de fournir une FDS car le produit n'est pas classé comme dangereux.

Ce document est préparé en tant que service volontaire et supplémentaire pour fournir des informations générales sur la sécurité.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 14.11.2023

Numéro de version 65 (remplace la version 64)

Révision: 14.11.2023

Nom du produit Jowacoll 103.10

(suite de la page 7)

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**